

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 6 décembre 2023

DEL_20231206_30

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **20**
De votants **26**

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu
ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Information du
conseil municipal sur
les marchés publics
en vertu de l'article
L2122-22 du Code
Général des
Collectivités
Territoriales**

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Laurence FREMINET
Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE - Sébastien WAIRY
Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Jean-Pierre LE CROM
Laurence DUPONT - Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER
Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Brieg PICAULT
Marjorie GARCIA - Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU
Alain DESMARS

Le Maire certifie que le
compte rendu de cette
délibération a été
affichée à la porte de
la Mairie le

07 décembre 2023**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Denis ROULAND a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Laurence DUPONT a donné son pouvoir à Stéphanie BURNEL (arrivée à 20h24)
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Myriam LEROUX
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- David PELON a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY

Et que la convocation
avait été faite le

29 novembre 2023**Absent(e)s :** Michel CONANEC - Cécile NICOLAS - Aurélie LEGUNEHEC

M. Gilles BRIAND a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Travaux en date du 28 novembre 2023,

Concours d'architecte : Travaux de restructuration et de l'école maternelle Casanova

Nom de l'entreprise	Lot	Coût HT	Observations
AND CO ARCHITECTE		275 200 € HT en négociation	Maîtrise d'œuvre pour la restructuration et de l'école maternelle Casanova

Des crédits pour les études et les travaux sont inscrits au budget 2023 à l'article 2313 opération 35 fonction 211. Les prestations sont réalisées à partir de novembre 2023.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023

ID : 044-214402109-20231206-DEL_20231206_30-DE



**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
PREND ACTE**

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le 12/12/2023
ID : 044-214402109-20231206-DEL_20231206_30-DE



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT